

COMMENT EXPLIQUER LA CHARTE ÉTHIQUE DES USAGES DES DONNÉES ?

Déclinaison de la Charte en règles

La présente Charte contient un ensemble de principes reflétant les conditions dans lesquelles les Signataires acceptent de partager et d'utiliser leurs Données. En vue de leur conférer un caractère durable, ces principes généraux sont interprétés en prenant en compte les évolutions scientifiques, technologiques, sociales et environnementales.

Afin d'encadrer concrètement les opérations de traitement de ces Données, ces principes doivent être déclinés en un ensemble de règles, plus précises, prenant en compte les particularités réglementaires et législatives du pays ou du secteur d'activité concerné.

Enfin, dans un contexte d'accompagnement de projet, ces règles peuvent faire l'objet d'une implémentation organisationnelle et technologique permettant de s'assurer que les traitements de Données répondent bien aux règles et donc aux principes éthiques de la Charte. En complément, une évaluation indépendante peut également être effectuée pour vérifier l'effectivité de la présente Charte, notamment en recourant à des labels tels que le Label Ekitia.

Tensions entre principes

La démarche éthique suppose une appréciation des enjeux liés à une action particulière de sorte que selon les situations, tous les principes exposés ci-dessus n'auront pas la même importance. Il s'agit d'évaluer, au cas par cas, au regard des bénéfices attendus et des risques liés à l'action, quelles valeurs devraient nécessairement être respectées et lesquelles pourraient être aménagées de manière proportionnée.

Ainsi, chaque situation particulière examinée sous le prisme de la présente Charte nécessitera une mise en balance des principes qu'elle contient.

Dans le cas particulier des situations d'urgence, voici une proposition de compromis réalisé entre les principes éthiques définis dans la Charte :

La science des données peut contribuer à la production de connaissances et d'outils en période d'urgence, par exemple sanitaire, environnementale, ou sécuritaire. Dans ce contexte, les principes de la Charte devraient continuer à s'appliquer et à servir de cadre de référence pour l'usage des Données dans un environnement démocratique et responsable. Il est néanmoins possible que l'urgence conduise à aménager temporairement certains de ses principes. En tout état de cause, les principes suivants devraient être respectés :

Principe de proportionnalité : il s'agit de toujours privilégier la méthode de traitement la moins intrusive pour atteindre la finalité voulue.

Principe de transparence : si des données personnelles sont légalement traitées sans le consentement des personnes, celles-ci doivent néanmoins bénéficier d'une information claire et accessible sur les caractéristiques du traitement (notamment la période de conservation des données, les finalités du traitement et les moyens d'exercer leurs droits).

Principe de préservation de la vie privée : si des données personnelles sont traitées, une attention particulière doit être portée à l'application de techniques d'accroissement de la confidentialité adéquates pour empêcher toute ré-identification des personnes à l'issue de la période de crise.

Principe de licéité et de gestion des risques : les solutions de surveillance de la population doivent être déclarées à la CNIL et fondées sur une évaluation préalable de l'impact du traitement des données sur les droits fondamentaux des personnes (notamment l'impact social, pour éviter toute discrimination).

Principe de redevabilité : les décisions prises en matière de gestion de la crise, ainsi que leur logique sous-jacente, doivent être documentées.

Principe d'exceptionnalité : des procédures concrètes concernant le retour à des régimes « normaux » de traitement des données doivent être prévues, en portant une attention particulière aux bases de données de santé et aux bases de données créées dans le but de suivre, de tracer ou de profiler des personnes.

Le cas échéant, les modalités de réutilisation des données collectées et des outils déployés dans un contexte d'urgence doivent être précisées..

